

DIRECTION AMENAGEMENT  
URBANISME ENVIRONNEMENT  
SL/PP

## CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 21 DECEMBRE 2006

**OBJET : Travaux d'aménagements paysagers  
ZAC de Lomener Bois d'Amour  
Choix de l'entreprise**

Rapporteur : Marcel RODRIGUEZ

Un appel d'offres a été lancé pour les travaux d'aménagements paysagers de la ZAC de Lomener Bois d'Amour.

Après ouverture des plis, la Commission d'Appel d'Offres propose de retenir l'entreprise JARDI BREIZ pour un montant de 341 391,85 € HT soit 408 304,65 € TTC.

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable de la commission d'Appel d'Offres et des commissions « Urbanisme, Environnement, Travaux », « Finances, Ressources Humaines, Administration Générale », après en avoir délibéré,

- DECIDE de retenir l'entreprise JARDI BREIZ pour le montant précité et autorise le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le marché correspondant.

Délibération adoptée par 26 voix pour  
5 abstentions

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Pour le Maire,  
L'Adjoint délégué

Marcel RODRIGUEZ